

ANNEXE 3

Rapport de synthèse des mesures d'impacts



[Mesure d'impacts de certaines
actions du Contrat de ville]

Rapport de synthèse

Décembre 2021

Remerciements	3
Introduction	4
Le Contrat de ville de la Communauté Urbaine d'Arras De l'utilité de la mesure d'impacts dans l'évaluation	
PARTIE I- La méthode retenue	6
Le choix thématique pour la mesure des impacts La sélection des actions La coopération avec les opérateurs Une enquête par la conduite d'entretiens collectifs La méthode pour le traitement de l'étude	
PARTIE II - La réalisation de l'étude	10
Le recueil de la parole des bénéficiaires Les contraintes et les limites de l'exercice	
PARTIE III - Les enseignements	16
Les impacts directs Les impacts indirects Les effets négatifs Les composantes de la plus-value des actions	
Conclusion	23
Préconisations	24
Annexes	26



Remerciements

En premier lieu, nous tenons à remercier toutes les personnes bénéficiaires des actions qui ont répondu à notre sollicitation. Elles ont pris le temps de répondre à nos questions et nous ont accordé leur confiance. Sans leur précieuse présence, cette étude n'aurait tout simplement pas pu être réalisée.

Les représentants des associations chargées de la conduite des actions que nous avons sélectionnées et leurs partenaires sont aussi à remercier. Leur accueil a été des plus chaleureux et leurs efforts pour mobiliser les bénéficiaires des actions ont souvent été récompensés.

Que soient enfin remerciées ici toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont soutenu cette étude ou en ont facilité la réalisation.

Introduction

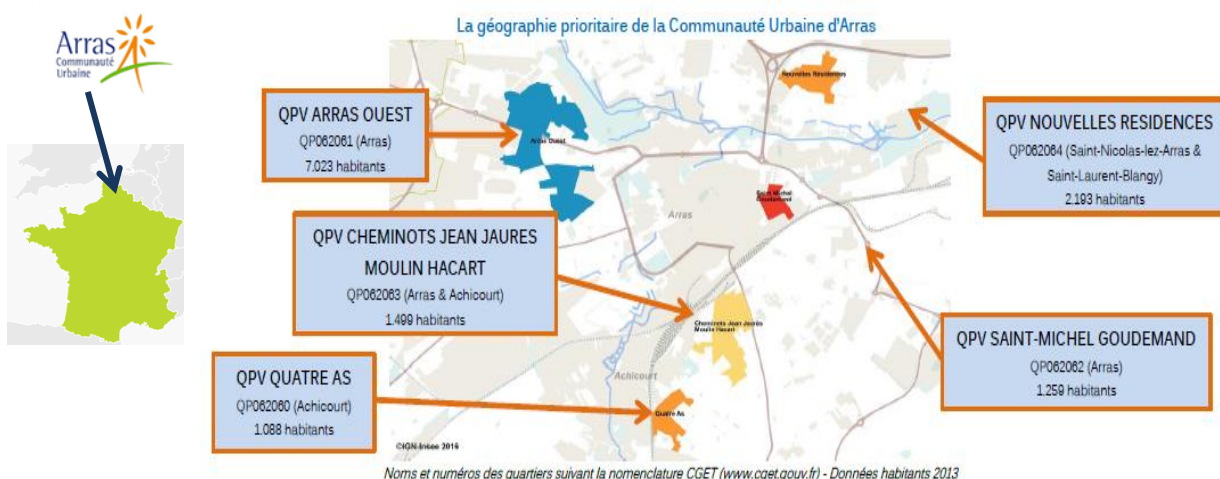
La Communauté Urbaine d'Arras (CUA) qui rassemble aujourd'hui 46 communes est située au sud-est du département du Pas-de-Calais et au cœur de la région Hauts-de-France.

Au service de plus de 108.000 habitants, cette Communauté Urbaine doit faire face à de fortes inégalités socio-économiques particulièrement marquées sur les zones urbaines et périurbaines d'Arras, préfecture du Pas-de-Calais, qui représente près de 40% de la population intercommunale.

Politique dérogatoire de réduction des inégalités dans une approche territorialisée (la géographie prioritaire), la Politique de la ville est historiquement à l'œuvre sur ce territoire et s'articule depuis 2015 autour d'un dispositif central et partenarial, le Contrat de ville¹.

■ Le Contrat de ville de la CUA

Le Contrat de ville de la CUA signé le 9 février 2015 entre 20 partenaires désigne comme nécessitant une action publique renforcée dans 5 quartiers classés prioritaires (QPV) représentant 13% de la population intercommunale.



¹ Cf. Loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine n°2014-173 du 21 février 2014.

Après 4 ans de mise en œuvre concrète du dispositif, la CUA a réalisé une évaluation à mi-parcours du Contrat de ville², afin d'actualiser le diagnostic territorial, de mesurer les résultats des actions spécifiquement conduites en direction des habitants des quartiers prioritaires et de se donner les moyens d'atteindre les objectifs fixés d'ici 2022³.

Le Contrat de ville, c'est :

- Une mobilisation des politiques publiques de droit commun au bénéfice des habitants des QPV
- Plus ou moins 80 actions spécifiques inscrites au dispositif chaque année
- Un partenariat renforcé entre les signataires et acteurs du territoire.

En complémentarité à cette démarche permettant de mesurer le chemin parcouru et de poursuivre la mise en œuvre du dispositif dans les meilleures conditions, la CUA a souhaité engager une évaluation des impacts de certaines actions du Contrat de ville.

■ De l'utilité de la mesure d'impacts dans l'évaluation

L'évaluation des politiques publiques en général et de la Politique de la ville en particulier constitue un exercice qui s'est développé à grands pas au cours de ces dernières années. Partout sur le territoire français, elle donne lieu à une quantité de rapports dont il serait difficile de faire le compte. Pourtant, rares sont les évaluations qui reposent sur de véritables enquêtes questionnant les effets produits par les actions mises en œuvre sur le terrain. La CUA, au travers de cette mesure des impacts de certaines actions du Contrat de ville, a souhaité s'inscrire dans cette dimension évaluative spécifique.

« Evaluer une politique publique, c'est former un jugement sur sa valeur »

P. Viveret

La finalité d'un tel exercice, en s'inscrivant dans une mesure qualitative des choses, consiste à proposer à l'ensemble des acteurs concernés par le Contrat de ville, un angle de vue particulier, celui des bénéficiaires des actions.

Mesurer les effets des actions conduites, percevoir leur influence dans la vie des bénéficiaires, c'est aussi s'écarter du traitement technique, séquencé et linéaire du Contrat de ville pour approcher les réalités de terrain, s'intéresser au vécu ; celui des habitants bien-sûr, mais aussi celui des opérateurs associatifs qui donne vie aux actions du dispositif.

² « Rapport d'évaluation à mi-parcours du Contrat de ville » - juin 2018.

³ Les Contrats de ville ont été prorogés jusqu'à fin 2022 par le Projet de loi de finances pour 2019 adopté en décembre 2018. Un « protocole d'engagements renforcés et réciproques », avenant servant également à réaffirmer les attendus du Contrat de ville a été signé le 18 juillet 2019. Nadia Hai, ministre déléguée auprès de la ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, chargée de la Ville, a annoncé, le 17 novembre dernier, une nouvelle prorogation des Contrats de ville jusqu'à fin 2023 (par amendement du Gouvernement au PLF 2022).

Ne serait-ce que pour le temps de l'étude, c'est se décentrer de la question comptable et financière pour saisir une parole, un témoignage sur le sens de l'intervention et, grâce à cela, s'autoriser à porter un jugement sur sa valeur.

Il s'agit, *in fine*, d'apporter des éléments de réponses sur la pertinence des actions, autrement dit de savoir si elles correspondent aux besoins des citoyens concernés, les plus socialement et économiquement vulnérables du territoire.

PARTIE I – La méthode retenue

La mesure d'impacts oblige à bâtir un processus « sur mesure ». Partant de ce que l'on cherche à savoir et des moyens dont on dispose pour apporter des réponses, il convient d'élaborer une méthode, des outils et de définir des étapes de travail adaptés.

Pour cela, la CUA a fait le choix d'un accompagnement par Pascale Marguerettaz (*AZ études & conseils*) sur la base d'attendus de l'équipe Cohésion sociale de la CUA extrêmement clairs :

- ◆ Produire une connaissance autour des effets de certaines actions du Contrat de ville et apprécier par-là leur degré de plus-value
- ◆ A partir de cette connaissance, formuler des pistes d'amélioration de la pertinence de l'intervention et faire évoluer les pratiques en s'appuyant sur le point de vue des bénéficiaires des actions.

*Notre questionnement évaluatif :
L'action a-t-elle induit des
changements dans la vie des
bénéficiaires et de quelle nature ?*

Il apparaissait donc que l'étude devrait aider à poursuivre la mise en œuvre du Contrat de ville dans une dimension rééquilibrée entre la procédure et le réel tangible ; en tenant compte de la voix de celles et ceux pour qui ce Contrat existe.

Bâtir la méthode a consisté en une succession de choix sur la thématique à couvrir, les actions à retenir, les modalités de coopération à définir pour la bonne réalisation de l'étude, le mode d'enquête et les modalités pour l'analyse des données rassemblées et la structuration du présent rapport.

■ Le choix de la thématique pour la mesure des impacts

Dans le cadre de cette démarche conduite à titre expérimental, le choix de la thématique « **culture** » a rapidement été validé par l'équipe Cohésion sociale avec une volonté, dans le vaste champ culturel, d'une focale sur **la pratique artistique**.

Il a semblé pertinent de retenir ce domaine précis dans la mesure où la notion de « citoyen acteur de sa vie » constitue un enjeu important sur le territoire et un des objectifs stratégiques du Contrat de ville (accompagnement de parcours individuels).

■ La sélection des actions

Une fois le champ thématique retenu, il a été nécessaire d'identifier les actions qui seraient soumises à la mesure d'impacts car il fallait, pour assurer le sérieux de l'expérimentation, circonscrire l'exercice à un nombre limité d'actions. Plusieurs critères ont permis d'aboutir au choix de 4 actions portées par 2 opérateurs locaux :

- ◆ Des actions ciblant principalement des bénéficiaires adolescents et adultes (le recueil d'une parole fiable d'enfants trop jeunes étant périlleux)
- ◆ Des actions qui s'inscrivent dans des projets dits « structurants » (aux programmes du Contrat de ville depuis plusieurs années)
- ◆ Des actions qui ont pu être réalisées courant 2020, 2021 malgré les fortes contraintes sanitaires à l'œuvre
- ◆ Une diversité dans le dimensionnement des structures porteuses des actions a également été recherchée : Une association labellisée et professionnalisée et une association uniquement gérée par des bénévoles.

Les actions retenues pour la mesure d'impacts

Nom de l'opérateur	Intitulé de l'action	Commune de réalisation de l'action
Tandem Théâtre d'Arras (Scène nationale)	Atelier et spectacle « Des poils et des cheveux »	Achicourt
	Spectacle « Bertrand Belin – Les percussions claviers de Lyon »	Arras
	Atelier et spectacle « Projet Grand-mère »	Arras
Echos d'en bas	Urban-Week - ateliers autour des cultures urbaines	Arras

■ La coopération avec les opérateurs

Tout au long de l'étape de structuration méthodologique préalable, nous avons appréhendé la coopération avec les porteurs de projets comme un élément incontournable à la bonne réalisation de l'étude. Nous savions que la faisabilité même de l'étude passait indéniablement par leur propre engagement dans la démarche. Autrement dit, nous avons besoin d'eux et c'est pourquoi, nous avons prévu de consacrer du temps pour les rencontrer (pour bien appréhender le contexte dans lequel ils agissent, comprendre parfaitement les actions à étudier et fixer les modalités de rencontres avec des bénéficiaires).

■ Une enquête par la conduite d'entretiens collectifs

Le choix de l'enquête directe administrée en face-à-face (par opposition aux enquêtes en ligne ou sur questionnaire papier pour lesquelles le répondant est seul face au contenu de l'enquête) a préalablement été retenu. Certes plus coûteuse en temps, l'enquête directe permet d'éviter le risque d'une mauvaise interprétation des questions posées (qui peuvent sembler claires pour celui qui les pose mais moins pour celui qui doit y répondre).

La rencontre sous forme collective (petits groupes de personnes bénéficiaires) a été privilégiée. Plus dynamique dans les réponses obtenues, les uns encourageant souvent les autres à s'exprimer, elle présente aussi l'avantage de briser la monotonie d'une approche individuelle, d'ouvrir le dialogue, de favoriser l'expression de points de vue partagés ou au contraire de débattre autour de ressentis divergents.

La méthode prévoyait également une prise de rendez-vous préalable (organisée par l'opérateur) et une administration de l'enquête *in situ* pour faciliter la mobilisation : les bénéficiaires seraient invités à se déplacer sur le lieu de réalisation de l'action à laquelle ils avaient participé.

Les indicateurs définis pour alimenter la recherche sur les effets des actions ont été convertis en questions ouvertes pour « donner la parole » plutôt que « d'interroger ».

Pour que les interviewés puissent s'exprimer le plus librement possible, afin de les encourager à répondre de façon sincère, il était enfin convenu de préserver leur anonymat (leur identification n'aurait d'ailleurs apporté aucune plus-value à l'étude).

L'assemblage de ces éléments de méthode nous a semblé le plus efficace pour garantir le recueil d'informations très qualitatives, de réponses approfondies, d'une matière riche à exploiter.

■ La méthode pour le traitement de l'étude

A partir des choix méthodologiques ci-avant présentés, il était nécessaire de construire un certain nombre d'outils utiles à la bonne réalisation de l'étude :

- ◆ Pour l'organisation de la démarche : emails d'invitations aux rencontres de présentation et de restitution de l'étude, planning de rencontres avec chaque opérateur puis les bénéficiaires, recueil de documents du type bilans d'actions
- ◆ Pour le recueil de données : élaboration d'un support pour les rencontres avec les opérateurs et d'une trame d'entretiens avec les bénéficiaires
- ◆ Le traitement de la *matière* (la parole des bénéficiaires) a donné lieu à la rédaction d'une fiche d'évaluation pour chacune des actions (les 4 fiches sont annexées au présent rapport de synthèse).

L'analyse d'informations de nature qualitative ne requiert pas de bagage en termes de traitement statistique. La transformation des données en analyse ne peut être opérée que par un être humain, c'est donc ce qui a été fait dans le cadre de cette étude.

PARTIE II – La réalisation de l'étude

Dans la première partie de ce rapport, nous avons présenté nos intentions. Il convient maintenant de décrire la réalisation de l'étude, c'est-à-dire comment ces intentions se sont transformées en exercice réel et concret.

Afin de répondre aux attendus de transparence, de diffusion et de partage autour de cette étude, plusieurs temps de travail collectifs ont tout d'abord été organisés avec les équipes de Cohésion sociale et les 2 opérateurs concernés (en visioconférence les 22 janvier et 17 février 2021, en présentiel le 18 mars et le 17 juin 2021) pour échanger sur le sens de cet exercice évaluatif. Ces échanges ont aussi permis de revisiter les modalités de mise en œuvre des actions soumises à mesure d'impacts et de s'entendre avec les porteurs et leurs partenaires (notamment le Centre social de Torchy et le Centre socioculturel d'Achicourt) pour inviter les bénéficiaires à nous rencontrer.

*Parole d'un porteur d'action :
« Finalement, ça va aussi nous aider à
améliorer notre action »*

La trame d'entretien a également été présentée aux opérateurs afin de nous assurer de sa pertinence et pour leur proposer de la compléter par d'éventuelles questions qu'ils aimeraient poser aux bénéficiaires de l'action

qu'ils avaient animée. Enfin, nous convenions avec eux des modalités de rencontres avec les bénéficiaires (date, heure, nombre de personnes potentiellement mobilisables...).

Nous n'avions pas la certitude d'une adhésion des opérateurs à notre proposition. Nous savions que, d'une façon générale, les démarches d'évaluation n'étaient pas toujours bien accueillies par les acteurs de terrain qui n'en perçoivent souvent qu'un intérêt tout relatif, voire contre-productif pour eux. La perception de certains autour de la figure de « l'intervenant extérieur » n'était pas non plus propice à une coopération spontanée.

*Parole d'un porteur d'action :
« Je trouve ça bien de donner
la parole aux jeunes »*

Or, dès les premières séances de travail servant à présenter l'étude, nous avons recueilli une adhésion de la part de l'ensemble des personnes concernées. Malgré le surcroît de travail que notre démarche induisait pour les porteurs de projet et leurs partenaires, ils n'ont pas manqué de contribuer substantielle à la réalisation de l'étude.

Les autres rendez-vous de travail ont confirmé leur bienveillance à notre égard, l'accueil a toujours été chaleureux et les efforts dont ils ont fait preuve pour rassembler des bénéficiaires (prises de contact, relances, organisation de l'accueil...) sont le signe d'une réelle coopération dans la démarche.

L'intention que nous portions, celle de mettre en lumière le ressenti et l'influence des actions sur les personnes qu'ils accompagnent dans le cadre de leur activité et du Contrat de ville, leur a semblé à la fois pertinente et rare. Sans doute l'exceptionnalité de la démarche leur a donné l'envie d'y contribuer activement. Sans doute également, les relations entre l'équipe Cohésion sociale de la CUA et les associations sont fondées sur une bienveillance réciproque, résultat d'un travail coopératif bâti de longue date.

■ Le recueil de la parole des bénéficiaires

Pour les rencontres avec les personnes bénéficiaires des actions, l'organisation pressentie a pu être respectée. Tous les rendez-vous ont été assurés en binôme (prestataire et un membre de l'équipe Cohésion sociale) pour gérer au mieux et à la fois l'animation des rencontres et une prise de notes efficace.

20 PERSONNES INTERVIEWEES

Un socle d'indicateurs (certains communs à l'ensemble des actions, d'autres spécifiques à la nature de chaque action) a été défini et

reformulé sous forme de questionnement (trame pour les entretiens).

Il s'agissait pour nous d'être très à l'écoute. Une personne était chargée de poser les questions et d'animer les échanges, une autre se consacrait principalement à la saisie des réponses (prise de notes manuscrites puis retranscrites). Les rencontres ont duré entre ½ heure et 1 heure 30.

Les bénéficiaires étaient globalement très disposés à parler et même si toutes les personnes en présence ne se sont pas systématiquement exprimées sur chaque question, nous n'avons eu aucune question restée sans réponse.

Il est indéniable que la méthode choisie (l'enquête en présentiel) a favorisé les échanges et permis de collecter des informations riches et significatives sur l'expérience vécue au travers de l'action suivie par les bénéficiaires. Nous avons capté des propos passionnés, des expressions et des gestuelles qui traduisaient des ressentis sincères.

Calendrier de rencontres des bénéficiaires des actions soumises à mesure d'impacts

Action (opérateur)	Date du RV	Lieu de la rencontre	Nombre de personnes rencontrées
Urban-Week (Echos d'en bas)	Jeudi 22 avril 2021 am	Siège d'Echos d'en bas	7
	Vendredi 23 avril 2021 am		1
Atelier et spectacle « des poils et des cheveux » (Tandem)	Lundi 26 juillet 2021 matin	Centre socioculturel « Des racines et des ailes » d'Achicourt	4
Atelier et spectacle « Projet grand-mère » (Tandem)	Lundi 26 juillet 2021 am	Centre social Torchy à Arras	5
Spectacle « Bertrand Belin – Les percussions claviers de Lyon »	Lundi 26 juillet 2021 am	Centre social Torchy à Arras	3

Nous n'avons pas fait le choix d'une approche quantitative ni d'une recherche en représentativité des bénéficiaires invités à nous communiquer leur point de vue, leur mobilisation étant déjà assez ardue pour les opérateurs. De fait, les enseignements ne valent que pour les 20 personnes rencontrées et n'autorisent aucune extrapolation à l'ensemble des bénéficiaires (Cf. *Les contraintes et les limites de l'exercice* ci-après).

◆ Le profil des bénéficiaires rencontrés

**14 FEMMES/FILLES ET
6 GARÇONS**

La présence majoritaire de femmes s'explique par une forte mobilisation de bénéficiaires autour de l'action « projet Grand-mère » qui leur était exclusivement destinée.

Parmi les bénéficiaires des actions rencontrés, il y avait 2 enfants (environ 4 ou 5 ans), 8 adolescents (12-17 ans) et 10 adultes.

**UNE EGALITE PARFAITE ENTRE MINEURS ET
MAJEURS DANS LES PERSONNES RENCONTREES**

L'origine géographique des personnes rencontrées

Ville	Quartier	Nombre de personnes rencontrées
Achicourt	/	4
Arras	Arras Ouest	6
	Cheminots Jean Jaurès Moulin Hacart	7
	Centre-ville	2
Saint-Laurent-Blangy	/	1

Sur les 20 personnes interrogées, 18 sont domiciliées en quartiers prioritaires, ce qui confirme un bon « ciblage » des populations prédestinées au bénéfice des actions.

Nous n'avons pas la volonté d'interroger au-delà sur les profils des bénéficiaires. Si des éléments de parcours de vie ont bien été entendus, ils sont fragmentés et ne permettent donc pas de qualifier sérieusement la situation sociale des personnes rencontrées. Il ne fait toutefois aucun doute que la totalité de ces personnes satisfaisaient, à leur entrée dans l'action, aux critères de priorisation de l'intervention du Contrat de ville : habitants des QPV pour une très grande majorité d'entre eux, en grande précarité économique pour la plupart.

◆ L'atmosphère des rencontres

Les groupes étaient constitués de 1 à 8 personnes. Chaque fois, notre démarche a reçu un très bon accueil que nous pourrions même qualifier pour certains groupes de véritable enthousiasme. Cela s'est traduit par une grande attention lors de la présentation de l'étude et des questionnements. Mis à part un groupe d'adolescents qui au début de l'entretien ont fait preuve de méfiance et de timidité, les échanges étaient spontanés et bienveillants, l'envie de s'exprimer bien réelle. Beaucoup nous ont sincèrement remerciés d'être venus les rencontrer.

UN VIF INTERET POUR LA
DEMARCHE ET UNE GRANDE
BIENVEILLANCE DANS LES
ECHANGES

La chose leur a semblé sérieuse et pour beaucoup, c'était important de pouvoir témoigner sur l'accompagnement dont ils avaient bénéficié. Ces rencontres ont été aussi pour certaines personnes l'occasion d'exprimer face à des tiers leur reconnaissance vis-à-vis des accompagnants : porteurs directs des actions et partenaires intermédiaires comme les professionnels des centres sociaux qui ont souvent été cités.

*Parole d'un bénéficiaire
sur la démarche :
« C'est bien qu'on
puisse donner notre
avis »*

Cette mise en relation directe entre des représentants institutionnels et des citoyens constitue donc une richesse en soi : en les sollicitant sur leur point de vue, les bénéficiaires rencontrés se sont reconnus comme « acteurs » à part entière de l'action à laquelle ils avaient participé.

L'expérience fut également d'une grande richesse pour les professionnels⁴ en charge de son animation leur permettant de saisir du réel, du vécu, en obligeant à l'écoute pour recueillir une « parole citoyenne ».

En conclusion, cette phase de l'étude, sa réalisation ou « processus évaluatif », a produit des effets en soi aussi importants que les enseignements que nous pouvons en tirer. La démarche a notamment permis aux opérateurs d'évoquer de manière plus fine qu'au travers des bilans les actions et accompagnements qu'ils conduisent ; les bénéficiaires ont été très sensibles à l'intérêt que pouvaient porter des représentants institutionnels sur leur point de vue.

■ Les contraintes et les limites de l'exercice

Toute démarche d'évaluation est par définition perfectible dans le sens où elle relève de choix successifs qui auraient pu être autres.

Afin d'apporter des connaissances claires et compréhensibles sur l'objet évalué, il est prudent de circonscrire le processus à un critère unique d'évaluation (ici les impacts de certaines actions du Contrat de ville). Mais ce parti pris raisonnable nourrit de fait des frustrations et des insatisfactions auprès de ceux « qui en attendaient plus » ; qui voudraient trouver bien d'autres réponses aux très nombreuses questions que peut poser la mise en œuvre d'un Contrat de ville.

Dans les enseignements de l'étude ci-après proposés, nous nous sommes contraints à ne reprendre et analyser « que ce qu'on a entendu » de la part des bénéficiaires rencontrés sans y adjoindre de jugement de valeurs sur les actions elles-mêmes, ce qui relève d'un tout autre exercice évaluatif s'appuyant sur d'autres critères.

Ainsi, par souci de rigueur méthodologique et d'honnêteté intellectuelle, nous nous interdirons l'extrapolation des enseignements que cette démarche a permis de déterminer :

- ◆ L'extrapolation du point de vue de certains (20) à l'ensemble des bénéficiaires

⁴ Également, une personne bénévole, membre du Conseil d'administration du Tandem, a souhaité nous accompagner dans la rencontre avec les bénéficiaires d'une action.

◆ L'extrapolation de ces enseignements dans d'autres champs évaluatifs : nous ne pouvons par exemple produire de jugement en termes d'efficacité des actions ou d'efficacité à propos des partenariats tissés (institutionnels ou entre opérateurs associatifs)⁵.

Une limite, dans un tout autre registre, mérite également d'être pointée. Malgré ses nombreuses vertus pour réaliser ce type d'étude (le recueil de données qualitatives), la méthode d'administration en face-à-face et dans un cadre collectif peut naturellement induire des distorsions : le propos du plus éloquent risque d'être le plus entendu et donc le plus retranscrit, un interviewé pourra se rallier aux discours des autres par simplification, certains n'oseront pas la critique de l'action par sympathie pour les représentants de l'association, ou exprimeront un point de vue différent après l'entretien. Malgré notre vigilance, nous savons que ces biais dans la « matière » recueillie existent et qu'ils ont naturellement généré des inexactitudes dans les analyses. C'est aussi pour cela que nous définissons notre travail comme la traduction d'une réalité plus que l'affirmation d'une vérité.

⁵ Même si la réalisation de cette étude nous a permis d'en percevoir quelques modalités.

PARTIE III – Les enseignements

Il est important d'insister : il n'est pas ici question de prétendre dire la vérité mais de tenter de traduire une réalité ; celle évoqué par les bénéficiaires des actions rencontrés et uniquement celle-ci.

Par « enseignements », nous entendons le traitement opéré sur la « matière rassemblée » (plus joliment dit, sur la parole des bénéficiaires), c'est-à-dire les mots et les expressions que nous avons analysés avec rigueur pour interpréter le plus fidèlement possible les propos recueillis. Car il ne s'agissait surtout pas de traduire la parole des bénéficiaires sur leur situation en jargon technique qui aurait forcément été réducteur et imprécis.

Il nous a semblé tout d'abord utile de traiter des conditions d'inscription dans les actions. Les 20 personnes rencontrées étaient totalement volontaires pour participer aux actions (les mères ayant répondu pour les 2 enfants).

Pour une majorité de bénéficiaires, ce sont les animateurs des structures associatives intermédiaires (notamment animateurs des centres sociaux et éducateurs du club de prévention) qui ont fait connaître l'action à laquelle ils ont participé (16 bénéficiaires). Pour 3 bénéficiaires adolescents, l'information a émané d'autres personnes (2 ont été informés par un professeur de break danse et un par ses parents). Une seule bénéficiaire a eu connaissance de l'action via un vecteur plus impersonnel, une affiche.

Au regard de ces éléments, on fait le constat d'une information qui circule principalement dans les structures publiques de proximité, premier prescripteur des actions étudiées.

S'agissant de l'objet essentiel de notre travail de recherche, à savoir les impacts produits par les actions, nous avons privilégié une organisation des contenus autour de 2 qualifiants :

- ◆ Les impacts (ou effets) appelés « directs », en lien avec la thématique étudiée (ici la culture et la pratique artistique)
- ◆ Les effets dits « indirects » qui rassemblent tout ce qui a été induit par l'action dans d'autres domaines de la vie quotidienne des bénéficiaires.

Cette dichotomie nous permet de structurer notre analyse mais n'induit pas pour autant de hiérarchie entre les effets directs et indirects. Même s'il ne s'agit pas de l'effet *directement* recherché dans le cadre de l'action, un impact indirect peut être tout aussi déterminant pour améliorer la vie quotidienne des bénéficiaires.

C'est d'autant plus vrai concernant l'échantillon d'actions que nous avons retenu. Bien qu'inscrites dans le champ de la pratique culturelle, certaines actions peuvent aussi avoir pour effet par exemple de sortir des personnes de leur isolement.

Ces enseignements sont le résultat d'un traitement opéré à partir des notes prises au cours des entretiens bénéficiaires. Dans un souci de transparence pleine et entière, une fiche d'analyse propre à chaque action a été rédigée et annexée au présent rapport. Nous en extrayons ci-après les éléments saillants et les verbatims les plus signifiants.

■ Les impacts directs

Changements produits dans la vie des bénéficiaires dans le domaine de la culture et de la pratique artistique

Les bénéficiaires ont en très forte majorité exprimé des impacts positifs en lien direct avec les objectifs des actions auxquelles ils ont été associés. Ces effets se traduisent par des expressions du type « quand on participe au spectacle, on le comprend mieux » ; « ça nous fait être curieuse de tout » ou encore « si c'était à refaire, je le referais tout de suite » ; « c'était cool, j'ai plus d'idées maintenant ».

*Parole d'un bénéficiaire :
« Ça m'a donné envie d'essayer
de nouvelles choses chez moi »*

Et un jeune lycéen d'évoquer un impact direct tout à fait remarquable : « en arts plastiques, nous devons faire une création sur le thème du mouvement. J'ai utilisé le graff et grâce à ce que j'avais appris au cours de l'Urban week, j'ai eu 20/20 ! ».

■ Les impacts indirects

Changements produits dans la vie des bénéficiaires dans d'autres domaines

Nous avons opéré une classification des effets indirects qui s'appuie sur la récurrence des impacts évoqués par les participants au cours de nos entretiens, car même si les manières étaient différentes et singulières de dire les choses, l'analyse des propos a permis de déterminer des grands champs d'effets indirects et de les classer.

**AUCUNE HIERARCHIE ENTRE
IMPACTS DIRECTS ET INDIRECTS**

◆ Des impacts sur le mieux-être personnel

« Moi, je montre les photos à tout bout de champ »

Les personnes rencontrées ont souvent exprimé des signes de mieux-être personnels grâce à l'action qu'elles ont suivie. Ces signes se concentrent autour des notions de fierté, de valorisation, de reconnaissance en tant qu'acteur de quelque chose : « à la fin, on a dit que c'était nous qui avons fait les costumes » ; « c'est peut-être prétentieux, mais je suis fière de l'avoir fait ».

Revenaient également beaucoup les notions de confiance et d'estime de soi retrouvées « ça m'a aidé à me sentir à l'aise devant des personnes qu'on ne connaît pas, j'ai beaucoup amélioré ma gestuelle ». Ainsi, la possibilité d'être valorisé à travers la participation à quelque chose de concret a produit des effets bénéfiques d'importance largement évoqués : « on a montré le résultat aux parents ».

Une personne évoque l'interpellation de son petit-fils : « tu as fait ça mamie ! »

◆ Des impacts en termes de lien social

Les actions sont souvent évoquées comme une opportunité de faire de nouvelles connaissances, d'échanger à partir de l'objet commun (l'action) sur lequel les bénéficiaires s'investissent collectivement.

C'est surtout vrai pour les femmes bénéficiaires : « c'est bien parce qu'on était en *petit comité* ». Certaines femmes ayant participé à une même action s'organisent aujourd'hui pour des sorties communes ou partager des moments informels « d'ailleurs Paulette qui n'est pas là, elle veut nous inviter ».

Ainsi, les actions sont vécues comme des déclencheurs pour parfois sortir d'un isolement social et acquérir de l'autonomie dans les pratiques culturelles des bénéficiaires : « ça n'est pas bien, on se repose trop sur

« Bien sûr, on papotait entre les répétitions »

le centre social, on devrait se débrouiller par nous-mêmes ». S'agissant des adolescents rencontrés, la plupart se connaissait avant de s'inscrire à l'Urban week (habitants du même quartier ou fréquentant le même établissement scolaire), mais parmi eux, 2 se sont vraiment liés d'amitié au cours de l'action.

D'autres expressions entendues traduisent aussi des signes forts de socialisation et de partage induits par l'action : « *on cherche des gens pour participer à un « son et lumière », tu viens ? – si tu y es, je veux bien* ».

Une grande majorité des bénéficiaires ont parlé de l'action à leur entourage familial et amical et se sont ainsi chargés de promouvoir l'action. Ils se font en quelque sorte les ambassadeurs de l'action « *ma mère a dit que c'était marrant, que ça avait du style* ».

Les effets indirectement produits par les actions sont nombreux et font la preuve d'une forte adaptation de l'accompagnement aux besoins réels et concrets des bénéficiaires. Ces apports en périphérie de l'objectif central des actions sont pour les personnes rencontrées tout aussi précieux : « *quand il y a des spectateurs, on se surpasse [...], finalement, c'est de l'adrénaline* ».

■ Les effets négatifs

Influences non souhaitées de l'action sur la vie des bénéficiaires

Aucun bénéficiaire n'a évoqué d'effets négatifs en lien direct avec l'action à laquelle il avait participé.

◆ Des effets négatifs décentrés

Effets non souhaités pour d'autres que les bénéficiaires

Il nous a semblé utile de faire état d'expressions et de points de vue qui n'impactaient pas directement la vie des bénéficiaires mais qui méritent malgré tout d'être mentionnés dans la mesure où ils ont été évoqués par des personnes rencontrées.

◆ Des actions victimes de leur succès

Beaucoup de personnes ont signifié leur fort attachement à l'action dont ils ont bénéficié et plus largement à la structure qui les a accueillis : « *Je voudrais surtout continuer ce genre de choses* » ; « *on se réinscrira si ce genre d'activité est à nouveau proposé* ». En soi, ça n'est évidemment pas une mauvaise chose, mais cela induit 2 conséquences peut-être moins heureuses :

⇒ Pour la structure : un risque dans sa capacité à accueillir de nouveaux bénéficiaires et donc à faire profiter de ses actions au plus grand nombre : « *si c'est possible de participer à nouveau, j'irai !* ».

⇒ Pour les personnes elles-mêmes qui pourraient rencontrer des difficultés à exploiter les bénéfices des actions en autonomie ; les bénéficiaires avouent que le cadre offert par l'action apporte une plus-value certaine : « *c'est super de pouvoir bénéficier de ce matériel de qualité qui coûte cher* ».

◆ Un ressenti négatif vis-à-vis de l'offre de droit commun

Certains bénéficiaires ont raisonné en comparaison pour exprimer leurs ressentis sur les actions qu'ils avaient suivies. Il en ressort une offre culturelle et de loisirs parfois déconsidérée : « *on a vraiment découvert des choses, ça fait plaisir, ça change des activités habituelles* ».

« *Ce qui était bien, c'est qu'on n'était pas dans un esprit d'apprentissage scolaire, ça donnait envie de bien faire les choses* »

On retiendra *in fine* qu'aucune des personnes rencontrées n'a témoigné d'effets néfastes que les actions estampillées Contrat de ville auraient pu engendrer dans leur parcours de vie. En revanche, l'analyse par le négatif a révélé une comparaison qui renvoie à une perception critique vis-à-vis de l'offre culturelle de droit commun.

■ Les composantes de la plus-value des actions

Raisons des effets positifs évoquées par les bénéficiaires rencontrés

Les effets dus aux actions sont positifs, et au regard de cela, il nous a semblé important de pouvoir qualifier, toujours à travers la parole entendue, les facteurs propices à ces impacts (ce qui en constitue la raison, qui les déterminent). Plusieurs paramètres dans la mise en œuvre des actions sont revenus régulièrement dans l'expression des personnes interviewées, et en des termes souvent sans équivoque.

◆ Le respect et l'attention de la part des accompagnants

Bon nombre de bénéficiaires ont fait l'éloge de la manière dont les animateurs, les intervenants, communiquaient avec eux. Ils évoquent la gentillesse, la sincérité ressentie dans les mots pour accompagner, bref, un grand respect vis-à-vis d'eux. L'attention portée se traduit par une grande capacité à écouter qui est reconnue comme un facteur d'adhésion et de réussite dans l'accompagnement proposé.

« *Tous ces gens qui se sont occupés de nous, c'était si agréable* »

◆ Une pédagogie adaptée

Les actions que nous avons étudiées s'adressent à des groupes de personnes qui ont des besoins et des attentes similaires mais aux profils, aux parcours de vie, aux capacités d'apprentissage hétérogènes. A travers leurs témoignages, les bénéficiaires ont souvent signifié qu'ils avaient trouvé leur place : quel que soit le contenu, le « bénéficiaire-apprenant » se sent bien au cœur d'un processus d'accompagnement individualisé dans une organisation d'ensemble (les groupes constitués) qui sait tenir compte de la singularité de chacun.

Cette double prise en compte (groupe/individu) est accompagnée d'un système coopératif installé dans la plupart des actions : Certaines personnes ont précisé que la solidarité et l'entre-aide entre bénéficiaires d'un même groupe constitué jouaient aussi sans doute sur la réussite de l'action.

◆ Des propositions alternatives dans la mise en œuvre des actions

La recherche systématique d'un cadre convivial pour conduire l'action produit également des effets bénéfiques d'après ce qu'ont pu nous dire les personnes interviewées : « *c'était à la fois sérieux et divertissant* ».

Toujours dans ce registre, beaucoup de bénéficiaires ont dit avoir fait des choses qu'ils n'auraient jamais pu faire en dehors de l'action. Ces actions représentent donc autant d'occasions et de moments rares de loisirs et de plaisirs auxquels ils n'ont pas ou peu accès d'ordinaire : « *Moi, ça faisait bien longtemps que je n'étais pas allée voir un spectacle* ».

De façon plus marginale, ont aussi été cités la souplesse du cadre de mise en œuvre des actions (jours, horaires, facilité pour les inscriptions...) et le temps que les intervenants savaient consacrer aux personnes.

« *Il a fallu lui faire confiance, c'était agréable comme expérience* »

Ainsi, les effets positifs observés seraient la résultante de multiples facteurs communs à l'ensemble des actions étudiées : un cadre souple, du temps consacré, une attention portée à chacun, des modes de faire qui rendent l'atmosphère conviviale et donc propice à l'accompagnement, à l'apprentissage. Les gens sont à l'aise, ils se sentent bien. Ces éléments constitutifs d'effets positifs pourraient se résumer par un savoir-faire des porteurs de projet qui tendent la main avec bienveillance et qui acquièrent la confiance des personnes qu'ils accompagnent.

Conclusion

En conclusion, quelle leçon tirer de tout cela ?

Tout d'abord que le processus évaluatif à l'œuvre, sa réalisation, était finalement aussi important que les résultats. La démarche a permis de nourrir substantiellement les liens entre des représentants institutionnels et des acteurs de terrain et bien au-delà, d'opérer un contact direct entre des techniciens en charge de la bonne réalisation du Contrat de ville et des citoyens bénéficiaires, ceux-là même pour qui le Contrat existe. La démarche est suffisamment rare pour être saluée ; d'autant que la satisfaction sur le fait même de ces rencontres et l'importance de donner la parole aux bénéficiaires semblent partagées (par les techniciens, les opérateurs associatifs, et les bénéficiaires des actions eux-mêmes).

Ensuite, qu'une chose est certaine : toutes les personnes que nous avons interviewées ont des attentes que les actions auxquelles elles ont participé n'ont pas résorbées totalement, entièrement. Il n'en demeure pas moins que sur certains aspects, d'une façon ou d'une autre et de manière plus ou moins marquée, leur vie quotidienne a été positivement impactée par le fait d'une action inscrite au Contrat de ville.

Ainsi donc, si l'amélioration des conditions de vie des habitants constitue un objectif majeur du Contrat de ville de la CUA, cette étude d'impacts a démontré qu'il était atteint pour la vingtaine d'habitants rencontrés.

Cette démarche aussi modeste soit-elle et ses enseignements aussi partiels soient-ils, invitent à réaffirmer le sens même des actions du Contrat de ville, à savoir combler l'interstice entre les besoins des habitants les plus vulnérables du territoire et les services publics de droit commun.

Et une dame de conclure mieux que quiconque...

« J'ai compris sur scène ce que tout cela voulait dire »

Préconisations

Les préconisations que nous formulons ici sont issues de nos analyses mais aussi de la parole directe des bénéficiaires. Elles ont été classées en 2 catégories, en fonction de leur nature :

◆ Sur les actions, au cas par cas

- ✓ Prendre en compte les pistes d'amélioration les plus pertinentes et réalistes évoquées par les bénéficiaires ou s'appuyer en priorité sur celles-ci si des choix devaient être opérés sur l'évolution de la mise en œuvre des actions et/ou pour la conception d'autres actions (Cf. « les pistes d'amélioration évoquées » pour chaque action dans les fiches annexées)
- ✓ Produire des analyses complémentaires (en rapport par exemple aux moyens mobilisés pour l'action) qui pourraient être utiles pour les opérateurs comme pour leurs partenaires et financeurs
- ✓ Promouvoir les modalités de mise en œuvre des actions ayant produit les plus forts impacts auprès de la communauté d'acteurs de l'action culturelle locale et notamment en direction des services chargés des politiques culturelles de droit commun.

◆ Sur l'étude et ses enseignements

- ✓ Utiliser cette mesure d'impacts et ses enseignements pour, le cas échéant, argumenter sur la pertinence des actions étudiées. C'est-à-dire reconnaître et valoriser les opérateurs concernés dans leur fonction d'interface essentielle entre les citoyens les plus vulnérables du territoire et les services publics de droit commun
- ✓ Engager une démarche coopérative pour insuffler les savoir-faire et les méthodes de ces opérateurs associatifs auprès des autres acteurs chargés de l'action culturelle locale
- ✓ S'inspirer de la démarche pour mesurer les impacts d'autres actions par exemple dans une autre thématique du Contrat de ville courant 2022.

✓ Dans tous les cas, promouvoir ce type de démarche qui invite à changer les regards sur l'évaluation : reposant sur l'oralité, ce processus invite à laisser délibérément de côté l'aspect quantitatif des choses, à mettre à distance les mesures de contrôle et de procédure budgétaire pour gagner en profondeur dans l'analyse et la mise en lumière des belles réussites du Contrat de ville et ainsi faire valoir sa pertinence.

Ce rapport sera diffusé le plus largement possible auprès des acteurs de la Politique de la ville et des politiques culturelles de la Communauté Urbaine d'Arras. Il a été présenté :

- En réunion des Maires du Contrat de ville de la CUA en séance dédiée à l'évaluation le 13 décembre 2021

- Aux opérateurs concernés et leurs partenaires en visioconférence de restitution et d'échanges le 16 décembre 2021.

A N N E X E S

Les 4 fiches actions

Fiche synthétique de l'action « Urban week » portée par l'association Echos d'en bas

Description de l'action, objectif opérationnel et réalisation

- L'action vise à promouvoir et valoriser les cultures urbaines
- L'objectif d'Urban Week est d'accompagner à la pratique artistique (rap, graff, vidéo) des enfants et adolescents, leur permettre de « s'essayer »
- Réalisation de l'action : Ateliers du lundi au vendredi pendant la première semaine des vacances de la Toussaint 2020 (4^e édition)

REALISATION DE LA MESURE D'IMPACTS

Rencontre avec l'opérateur : Mercredi 17 février 2021

Rencontre avec les bénéficiaires : Jeudi 22 et vendredi 23 avril 2021 au siège de l'association

Nombre de personnes présentes : 8 (4 filles, 4 garçons, entre 12 et 17 ans) 7 qui ont fait du graff et 1 qui a participé à la masterclass de rap

Origine géographique des personnes présentes : Arras ouest : 6, Centre-ville : 2

LES CONDITIONS D'INSCRIPTION DANS L'ACTION

Nombre de personnes volontaires pour s'inscrire dans l'action (sans recommandation) : 8

Origine de la connaissance de l'action : Educateur du club de prévention : 5, parents : 1, professeur de break danse : 2

LES IMPACTS DIRECTS

Les impacts directs sont surtout évoqués du point de vue de l'apport en termes d'acquisition de la technique du graff. 5 n'en avaient jamais fait, 2 avait déjà essayé : « on a appris de nouvelles choses », « j'aimais déjà mais ça m'a donné envie d'en refaire après, d'essayer chez moi de nouvelles choses », « ça m'a vraiment permis d'apprendre la technique », « j'ai eu de nouvelles idées pour refaire à la maison ». A propos du rap : « ça permet de changer d'avis car, on pense que c'est facile, mais ça n'est pas facile du tout. Moi, c'est ma passion, alors cette semaine-là m'a vraiment beaucoup aidé à avancer », « c'est que du bénéfice, j'ai eu beaucoup de plaisir à venir ».

LES EFFETS INDIRECTS

Des effets indirects sont également évoqués par les bénéficiaires.

◆ Les effets indirects sur le mieux-être personnel

Les participants s'expriment sur un effet de valorisation que l'action a induit grâce à des verbatims comme « évidemment on a pris des photos et on les a publiées », « on a montré le résultat aux parents », « ma mère a dit que c'était marrant, que ça avait du style ». L'adolescent rappeur : « ça m'a aidé à me sentir à l'aise devant des personnes qu'on ne connaît pas ; j'ai beaucoup amélioré ma gestuelle ».

◆ Les effets indirects en termes de lien social

La plupart des jeunes se connaissaient avant de s'inscrire dans cette action. Parmi eux, 2 se sont vraiment liés d'amitié au cours de cette action.

LES IMPACTS NEGATIFS

Aucun effet négatif n'a été évoqué par les personnes rencontrées.

LES PISTES D'AMELIORATION EVOQUEES

A la question de ce qui pourrait être amélioré dans cette action, ils sont une majorité à pointer le manque de matériel (bombes de peinture) qui a empêché de pratiquer tous en même temps. Quelque uns souhaiteraient que d'autres supports soient mis à disposition (frontons, murs...) en lieu et place des tout petits poteaux ronds de parking sur lesquels ils ont été autorisés à graffer. Pour ces raisons liées aux moyens mobilisés pour l'action, ils n'ont pas pu exercer leur créativité autant qu'ils l'auraient souhaité « par moment, on s'ennuyait un peu », « sur des murs, on aurait pu faire ce qu'on voulait », « c'était bien pour la technique mais on n'a pas pu être créatifs ».

Quelques adolescents ont précisé qu'ils ne savaient pas vraiment dans quel cadre cette action s'inscrivait, 2 ne savaient pas que c'était une association (Echos d'en bas) qui l'organisait : « on ne nous a pas expliqué grand-chose, on ne savait pas que c'était une association ».

JUGEMENT EVALUATIF

Globalement, les impacts sont positifs alors même qu'une majorité des jeunes gens rencontrés sont assez critiques sur le déroulé de l'action « c'était un peu long, on s'ennuyait pendant que les autres graffaient » (d'où l'intérêt de dissocier les analyses en réalisation et en impacts).

Puisqu'il s'agit ici de mesurer les impacts (et pas les moyens mobilisés pour l'action), les effets positifs sont indéniables dans le sens où tous ont déclaré avoir appris quelque chose et où la plupart ont prolongé leur pratique à l'issue de l'action « ça m'a donné envie d'essayer de nouvelles choses chez moi », « c'était cool, j'ai plus d'idées maintenant », « les consignes étaient un peu strictes, mais ça nous a fait connaître une branche des cultures urbaines qu'on ne connaissait pas ».

Le jeune homme qui a pratiqué le rap aimerait s'inscrire à autant de stages de ce type que possible « c'est une vraie passion, et au cours de cette semaine-là, j'ai appris beaucoup, notamment grâce à la rencontre avec une rappeuse professionnelle, c'était la première fois que je rappais devant quelqu'un dont c'est le métier ». Et d'ajouter « c'est super de pouvoir bénéficier de ce matériel de qualité qui coûte cher » et puis « ce qui était bien, c'est qu'on n'était pas dans un esprit d'apprentissage scolaire, ça donnait envie de bien faire les choses ».

Les impacts indirects en termes de lien social sont également à souligner « on se croisait avant, mais c'est là qu'on s'est vraiment connus ». Tous ont parlé de cette action à leur entourage familial et quelque uns ont recommandé cette Urban Week à des amis.

Enfin, un jeune lycéen évoque un impact tout à fait remarquable « en arts plastiques, nous devons faire une création sur le thème du mouvement. J'ai utilisé le graff et grâce à ce que j'avais appris au cours de l'Urban week, j'ai eu 20/20 ! ».

Fiche synthétique de l'action « Spectacle Bertrand Belin Les percussions claviers de Lyon » portée par le Tandem (scène nationale théâtre d'Arras)

Description de l'action, objectif opérationnel et réalisation

- L'auteur compositeur interprète Bertrand Belin, accompagné cette fois des Percussions claviers de Lyon, était invité à se produire à Arras pour une représentation de sa dernière tournée française.
- L'objectif pour le Tandem est de faire découvrir ou redécouvrir cet artiste qui aborde en poésie des thèmes de société, qui a construit au fil du temps une œuvre emprunte d'une grande humanité (Bertrand Belin est souvent présenté comme le digne héritier d'Alain Bashung).
- Réalisation de l'action : Concert au Tandem, scène nationale théâtre d'Arras, le 5 juin 2021.

REALISATION DE LA MESURE D'IMPACTS

Rencontre avec l'opérateur : Jeudi 17 juin 2021 au Tandem

Rencontre avec les bénéficiaires : Lundi 26 juillet 2021 au centre social Torchy à Arras

Nombre de personnes présentes : 3 femmes

Origine géographique des personnes présentes : 2 Arras (quartier Cheminots Jean Jaurès Moulin Hacart), 1 Saint-Laurent-Blangy.

LES CONDITIONS D'INSCRIPTION DANS L'ACTION

Nombre de personnes volontaires pour s'inscrire dans l'action (sans recommandation) : 3

Origine de la connaissance de l'action : information par le Centre social Torchy + affichage

LES IMPACTS DIRECTS

2 personnes sur les 3 rencontrées n'étaient jamais allées au Tandem et les 3 affirment qu'elles y retourneront volontiers : « même si ça ne plaît pas, pour 2 €, ça vaut le coup » ; « ça nous fait être curieuses de tout ». « Moi, ça faisait longtemps que je n'étais pas allé voir un spectacle et pour la 1^{ère} fois, j'ai apprécié quelque chose ».

Le ressenti sur ce concert en particulier diverge : « moi, je n'ai pas aimé » ; « je l'avais vu il a 2 ans et ce n'était pas bien, mais là, avec les percussions, j'ai vraiment beaucoup aimé ! ».

LES EFFETS INDIRECTS

◆ Les effets indirects en termes de lien social

Les personnes rencontrées ont parlé de ce concert autour d'elles, elles invitent leurs proches à aller au spectacle : « il faut pousser les portes sur les curiosités qui se présentent ».

LES IMPACTS NEGATIFS

Aucun effet négatif n'a été évoqué par les personnes rencontrées. Même la personne qui n'a pas apprécié B. Belin retournera « voir d'autres choses ».

LES PISTES D'AMELIORATION EVOQUEES

Les réponses apportées à cette question sont très intéressantes dans le sens où les pistes d'amélioration proposées ne concernent pas directement le porteur de l'action mais les bénéficiaires elles-mêmes, principalement sur la manière d'aborder leurs sorties culturelles. Une personne de relever le rôle essentiel du Centre social « les programmes, on ne comprend pas trop alors au Centre social, on nous explique ». Une autre au contraire qui invite à plus d'autonomie : « ça n'est pas bien, on se repose trop sur le Centre social, on devrait se débrouiller par nous-mêmes ».

Plus globalement et sur la nature de l'offre culturelle locale, 2 personnes aimeraient assister à un concert philharmonique et une autre « rêve de théâtre de boulevard ».

JUGEMENT EVALUATIF

Même si cette soirée musicale n'a pas été unanimement appréciée, les bénéficiaires rencontrées ont été positivement impactées dans le sens où elles affirment qu'elles retourneront volontiers voir d'autres spectacles. Ce concert a éveillé (ou réveillé) une curiosité pour la chose culturelle. Elles en gardent un souvenir précieux (même la personne qui n'a pas aimé B. Belin), un moment de vie particulier, rare, « ça donne envie d'être curieuse de tout ».

Les impacts indirects sont également positifs en termes de lien social, ce concert a fait l'objet de nombreuses conversations avec l'entourage des bénéficiaires, l'encourageant même à participer aux futurs spectacles programmés. En cela, il n'est pas abusif de considérer les personnes rencontrées comme d'efficaces « ambassadrices » culturelles locales.

Fiche synthétique de l'action « Atelier des poils et des cheveux » portée par le Tandem (scène nationale théâtre d'Arras)

Description de l'action, objectif opérationnel et réalisation

- L'action vise à proposer à des familles (parents et enfants dès 4 ans) un atelier de fabrication de costumes « des poils et des cheveux » autour du spectacle « A poils » de la marionnettiste Alice Laloy (Compagnie S'Appelle Reviens).
- L'objectif consiste à inviter des parents et des enfants à s'interroger sur les stéréotypes de la pilosité en élaborant des personnages poilus.
- Réalisation de l'action : atelier (en janvier 2021) et représentation du spectacle au Centre socioculturel « Des racines et des ailes » d'Achicourt au printemps 2021.

REALISATION DE LA MESURE D'IMPACTS

Rencontre avec l'opérateur : Jeudi 17 juin 2021 au Tandem

Rencontre avec les bénéficiaires : Lundi 26 juillet 2021 au Centre socioculturel d'Achicourt

Nombre de personnes présentes : 2 mères + 2 enfants (4-5 ans)

Origine géographique des personnes présentes : Achicourt

LES CONDITIONS D'INSCRIPTION DANS L'ACTION

Nombre de personnes volontaires pour s'inscrire dans l'action (sans recommandation) : 2 adultes

Origine de la connaissance de l'action : Via le centre socioculturel « Des racines et des ailes » d'Achicourt

LES IMPACTS DIRECTS

L'action invitait les familles à la fabrication de costumes, de perruques, avec du crin de cheval. Au-delà de l'originalité de la nature même de cet atelier, les impacts évoqués tournent autour de cette matière qui n'avait jamais été manipulée par les bénéficiaires (enfants comme parents) et de l'usage qu'il en a été fait. Les 2 mères et l'enfant qui ont répondu à nos questions racontent que les perruques en crin ont coiffées les membres de la famille « on a rigolé à la maison quand on l'a mise sur la tête de leur papa ». L'enfant a rapidement repéré le crin lorsque peu de temps après l'atelier il a eu l'occasion de visiter des chevaux : « j'ai bien reconnu ».

LES EFFETS INDIRECTS

◆ Des effets indirects en termes de valorisation

Les bénéficiaires rencontrés évoquent la représentation du spectacle comme un moment de valorisation personnelle et collective « c'était bien, on a vu ce qu'on a créé » ; « à la fin, on a dit que c'était nous qui avons fait les costumes ».

◆ Des effets indirects en termes de lien social

Les personnes rencontrées ont parlé de leur participation à cet atelier et du spectacle à leurs proches et connaissances. Elles évoquent un contexte agréable « c'était bien parce qu'on était en petit comité », « on a lié connaissance avec d'autres familles, mais on n'est pas devenu amis ».

LES IMPACTS NEGATIFS

Aucun effet négatif n'a été évoqué par les personnes rencontrées.

LES PISTES D'AMELIORATION EVOQUEES

Les bénéficiaires n'ont pas de pistes d'amélioration à suggérer. La structuration de l'action leur a parfaitement convenue (nombre d'ateliers, nombre de participants). Toutefois, le spectacle leur a paru trop court...

JUGEMENT EVALUATIF

Les impacts directs (en lien avec la nature de l'action) qui ont été évoqués sont assez limités. Il convient toutefois de retenir que du point de vue des bénéficiaires rencontrés, cette expérience a compté par son originalité : « on a vraiment découvert des choses et ça fait plaisir » ; « ça change des activités habituelles ». Et de conclure sur un élément d'impact positif « on se réinscrira si ce genre d'activités est à nouveau proposé ».

Fiche synthétique de l'action « Atelier et spectacle *Projet Grand-mère* » portée par le Tandem (scène nationale théâtre d'Arras)

Description de l'action, objectif opérationnel et réalisation

- L'action vise à proposer à des femmes en âge d'être grand-mère un atelier d'écriture et de mise en scène porté par la compagnie « Un loup pour l'homme ». Porteur acrobatique, Alexandre Fray invite les femmes à se laisser porter, « à s'abandonner quand le corps désapprend à force de ne plus se risquer ».
- L'objectif de cette expérience se situe dans la relation à l'autre où prime l'intimité, l'écoute et la mise en confiance pour pouvoir évoluer vers un travail physique. « Il faut du temps et beaucoup de délicatesse, on n'arrive pas soudainement à s'abandonner dans les bras d'un inconnu ».
- Réalisation de l'action : Le résultat du travail en atelier a été présenté au théâtre d'Arras le 25 juin 2021.

REALISATION DE LA MESURE D'IMPACTS

Rencontre avec l'opérateur : Jeudi 17 juin 2021

Rencontre avec les bénéficiaires : Lundi 26 juillet 2021 au centre social Torchy à Arras

Nombre de personnes présentes : 5 femmes (+ de 65 ans)

Origine géographique des personnes présentes : Arras (quartier Cheminots Jean Jaurès Moulin Hacart)

LES CONDITIONS D'INSCRIPTION DANS L'ACTION

Nombre de personnes volontaires pour s'inscrire dans l'action (sans recommandation) : 5

Origine de la connaissance de l'action : Centre social Torchy

LES IMPACTS DIRECTS

Les impacts directs sont surtout évoqués du point de vue de l'apport en termes de confiance en soi « j'avais un complexe », « j'étais très timide » et en l'autre « je pensais qu'il n'allait pas réussir à me porter », « il fallait lui faire confiance, c'était agréable comme expérience ». Les bénéficiaires évoquent toutes le fait d'avoir osé le faire : « quand il y a des spectateurs, on se surpasse, on ne voit pas les gens et on vit une première aventure de théâtre », « finalement, c'est de l'adrénaline ».

« Quand on participe au spectacle, on le comprend mieux ». Le sens même de la démarche est évoqué par les participantes : « On est porté à la naissance, dans la vie et là, quand on est vieux » ; « après coup, on se dit qu'on aurait dû dire ça et ça... », « j'ai compris sur scène ce que tout cela voulait dire ».

LES EFFETS INDIRECTS

De nombreux effets indirects sont évoqués par les bénéficiaires.

◆ Les effets indirects sur le mieux-être personnel

Les participantes s'expriment sur l'effet de (re)valorisation que l'action a induit grâce à des verbatims comme « je montre les photos à tout bout de champ », « c'est peut-être prétentieux mais je suis fière de l'avoir fait ». Une personne évoquant l'expression de son petit-fils « Tu as fait ça mamie ! ».

◆ Les effets indirects en termes de lien social

Les personnes rencontrées évoquent un contexte favorable à la rencontre, très convivial : « c'était à la fois sérieux et divertissant », « on papotait entre les répétitions », « Paulette qui n'est pas là (sic), elle veut nous inviter ». Des échanges ont eu lieu à l'issue de la représentation « des personnes on dit que c'était très émouvant ». Toutes ont beaucoup parlé de cette expérience autour d'elles.

LES IMPACTS NEGATIFS

Aucun effet négatif n'a été évoqué par les personnes rencontrées.

LES PISTES D'AMELIORATION EVOQUEES

A la question de ce qui pourrait être amélioré dans cette action, toutes auraient souhaité qu'il y ait davantage de séances en atelier, « que ça dure plus longtemps ! ».

JUGEMENT EVALUATIF

Cette expérience a beaucoup compté pour les bénéficiaires rencontrés et toutes en garde un excellent souvenir, voire une certaine nostalgie « si c'était à refaire, je le referais tout de suite ! ».

Les modalités de l'action (atelier participatif par l'écoute, l'invitation à oser, à se faire confiance...) portée par le Tandem recueillent une très bonne opinion de la part des personnes rencontrées. Les effets positifs ont été clairement exprimés notamment en termes de valorisation de la personne et de confiance en soi.

Grâce à cette action, toutes évoquent une meilleure compréhension de la recherche artistique contemporaine. Et puis, elles ont été reconnues sur un temps et dans un espace qui ne leur était pas familier « tous ces gens qui se sont occupés de nous, c'était si agréable ».

Toutes iront à la présentation de la saison 2021-2022 du Tandem et « si c'est possible de participer à nouveau, j'irai ! ».

Et une personne de conclure, si les impacts positifs de cette approche participative devaient encore être confortés : « que ce genre de choses continue car même si on va voir des spectacles, dans le public ça n'est pas pareil, on ne réagit pas pareil, on ne comprend pas toujours ».

NB : Cette rencontre avec les bénéficiaires de l'action « projet Grand-mère » a elle-même été l'occasion d'un impact positif. En témoigne un échange en aparté entre 2 dames :

« On cherche des gens pour participer à *mon* son et lumière, tu viens ?
- Si tu y es, je veux bien ».
